

**Discours de Monsieur Jacques Gautier
Premier Vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine**

Vote du budget primitif 2007

Vendredi 30 mars 2007

Chers collègues,

En introduction à nos débats, il me semble opportun de rappeler l'importance de la démarche que nous avons engagée au travers des Etats Généraux. C'est en effet eux qui nous ont permis de définir des priorités dont la mise en œuvre est désormais effective. Des engagements ont été pris. Ils sont aujourd'hui tenus et trouvent leur réalité dans les grandes lignes de ce budget.

1 – Des prélèvements stabilisés.

Notre premier engagement porte naturellement sur l'évolution des ressources : **il n'y aura pas d'augmentation des taux de la fiscalité départementale.** Depuis 2004, les taux des impôts locaux n'ont pas connu de hausse : cela fera donc la quatrième année que je vous en propose le maintien.

Mais alors que l'assiette fiscale avait augmenté de 3% en 2006, elle n'augmente que de 1,57 % cette année. C'est la moins-value sur la base de taxe professionnelle qui en est la cause. En effet, celle-ci diminue de 0,16% alors qu'elle présentait une hausse de 2,69% en 2006.

Cette diminution recouvre des réalités très différentes : 14 communes du Département voient leur base de taxe professionnelle diminuer (soit pour nous une perte de 37,5 M€) parmi ces communes 4 d'entre elles représentent 76% de la baisse. Il s'agit de : Courbevoie, Nanterre, Levallois, Puteaux.

Malheureusement, l'augmentation des bases dans le sud, avec un gain de 30M€, ne compense pas cette diminution.

Il est donc primordial que le Département poursuive et intensifie l'effort déjà engagé pour développer l'attractivité de son territoire.

Cette attractivité passe en particulier par :

- l'amélioration de la qualité de vie,
- le développement des transports en commun et l'amélioration de la voirie,
- le renforcement de l'offre de logements,
- le renouveau de la Défense,

autant de domaines qui constituent les axes majeurs de l'action départementale.

2 – Un budget d'investissement en forte hausse.

La mise en œuvre de nos priorités se traduit par une hausse du budget d'investissement de près de 100 M€ puisque la dotation en matière d'équipement passe de 364 M€ à 462,7 M€, soit une hausse de 27 %.

Les réflexions et les études sur plusieurs grands projets arrivent désormais à maturité et entrent dans leur phase de réalisation.

Ainsi en est-il des crédits affectés :

- aux transports : 63 M€ contre 32,7 M€ en 2006,
- à la voirie : 56 M€ contre 47 M€,
- à l'habitat 76,9 M€ contre 47,6 M€ en 2006,
- aux pôles de compétitivité : 9 M€ contre 2 M€ en 2006,
- à la rénovation urbaine 37 M€ contre 20,5 M€ en 2006.

L'effort du Département dans le domaine des constructions ou des rénovations scolaires s'élève cette année à 104 M€, enveloppe supérieure à celle que nous avons fixée lors de Etats généraux (100 M€) et qui pourra éventuellement être réajustée en fonction de l'avancement des opérations, comme ce fut le cas en 2006 (120 M€ réalisés).

Je ne voudrais pas oublier l'équipement informatique des collèges qui se concrétise sous la forme de deux opérations :

- d'une part, « **les collèges numériques** », c'est-à-dire la réalisation des câblages, des réseaux et l'installation des équipements nécessaires ;
- d'autre part, « **l'environnement numérique de travail** », c'est-à-dire la mise en place d'un ensemble de services permettant un travail collaboratif autour des trois axes que sont la vie scolaire, le lien avec la famille et la pédagogie.

Je voudrais également insister ici sur **le choix du Département d'être un acteur majeur dans le développement des transports**, alors même que ce domaine ne relève absolument pas de notre compétence. Sans l'apport financier de notre collectivité, nombre de projets n'auraient pas vu le jour. A cet égard, je veux souligner tout particulièrement notre implication dans les transports collectifs, au premier rang desquels les tramways.

Je rappellerai également notre politique volontariste en matière de logements sociaux avec la création de l'établissement public foncier départemental doté de 10 M€ en 2007, la participation financière déterminante du Département aux travaux de rénovation d'immeubles dégradés (tels, par exemple, les Tours Aillaud à Nanterre pour 9 M€), et la réforme de nos aides pour la production de logements sociaux, sujet dont nous aurons à débattre tout à l'heure.

Enfin, est-il utile de rappeler la politique environnementale menée par notre Département : la Trame verte, l'aménagement des berges de la Seine, la gestion durable des eaux pluviales, le plan climat territorial.

L'ensemble de ces interventions, qui relèvent toutes de l'aménagement du territoire et de l'amélioration de la qualité de vie des habitants des Hauts-de-Seine, représentent 81.7 % des dépenses d'investissement.

3- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Qu'en est-il des dépenses de fonctionnement ? Elles augmentent de 5,87% et ce, pour deux raisons :

- Je vous rappelle que l'année 2007 est l'année du transfert des personnels TOS et DDE soit 995 agents (le coût a été évalué à 10 M€)
- Dans le même temps, la participation du Département aux charges de fonctionnement du Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF) a augmenté de plus de 31 M€ entre le budget 2006 et celui de 2007, ce qui est considérable.

En réalité, nos dépenses de fonctionnement, en dehors des dépenses que je viens de citer et dont nous n'avons pas la maîtrise, **n'évoluent que de 2,2 %**, sachant que tous les dispositifs mis en œuvre sont dotés des crédits nécessaires et sont de mieux en mieux évalués grâce à la programmation pluriannuelle de fonctionnement.

4- Des dispositifs volontaristes

Ainsi, nous offrons aux collégiens un large panel de dispositifs d'aide et de soutien : plan pour la réussite scolaire, P@ss 92, études dirigées, actions de découverte du milieu professionnel, intégration des élèves handicapés dans les établissements scolaires.

Nous consacrerons 15,6 M€ au volet « Retour à l'Emploi » avec le programme Energie Emploi 92, des formations qualifiantes, l'accompagnement à l'insertion professionnelle et le lancement d'une expérimentation autour d'un partenariat avec des entreprises pour l'insertion des RMIstes.

Je voudrais insister sur ce point : que n'avons-nous pas entendu lorsque nous nous sommes engagés dans la contractualisation avec **INGEUS**. Or, quels sont les résultats aujourd'hui ? Il y avait près de 14 000 bénéficiaires du RMI de plus de deux ans qui n'avaient que peu d'espoir de retrouver un travail et, par là, une dignité. Aucun dispositif n'existait pour leur donner une véritable chance.

Alors, permettez-moi, moins d'un an après le lancement de ce dispositif, de vous donner les premiers éléments de bilan :

- 13 734 personnes ont été contactées et 2 221 ont adhéré au programme et signé une charte d'engagement, soit près de 85% des personnes qui se sont déplacées pour assister à une réunion d'information ;
- les bénéficiaires qui ont signé avec INGEUS sont à 57% des hommes et ont une moyenne de 6 années dans le dispositif RMI ;
- 554 personnes ont eu au moins un emploi ;
- et 124 personnes sont comptabilisées comme ayant un contrat de plus de 3 mois et de plus de 30 heures par semaine.

Je vous rappelle l'objectif prioritaire du programme : permettre à 900 bénéficiaires du RMI de plus de 2 ans de retrouver un emploi, entre mars 2006 et mars 2010.

Tous les indicateurs sont au-dessus des prévisions. Il n'en demeure pas moins que la tâche est immense. Certains bénéficiaires rencontrent des difficultés complexes qui nécessitent une préparation très longue avant de pouvoir revenir dans l'emploi. Mais notre action démontre qu'il n'y a pas de fatalité et que nous pouvons, au travers d'une action résolue, sans se laisser enfermer dans des *a priori* dogmatiques, redonner un espoir à nombre de nos concitoyens qui n'en avaient plus.

Ce volet « Retour à l'Emploi » est bien entendu complété par le programme d'insertion sociale (138 M€) qui comprend les allocations aux bénéficiaires du RMI, les conventions d'hébergement logement et le fonds de solidarité logement.

Le secteur de la solidarité est, comme dans tous les départements, celui qui est doté de la masse de crédits la plus importante : hors dépenses de personnel, nous y consacrons 584 M€ et en incluant les moyens humains 726 M€ soit 60,5 % des dépenses de fonctionnement.

Je ne vais pas reprendre ici tous les dispositifs mis en œuvre par notre Assemblée. Ils sont détaillés dans le rapport de présentation du budget primitif et dans les dossiers que vous examinerez tout au long de la journée.

*

Depuis maintenant trois ans, nous avons fait le choix de mettre en place, au travers des Etats généraux, des dispositifs ciblés, adaptés à chaque public, apportant des réponses concrètes à des besoins bien identifiés.

Nous avons mobilisé les moyens financiers et humains nécessaires, tout en maintenant une fiscalité locale à un niveau identique depuis 4 ans et à un niveau bien inférieur au niveau national.

Aujourd'hui, les résultats sont là. C'est ainsi que je conçois la politique : consulter, s'engager, agir, évaluer et rendre des comptes.